

## TARIFS MUNICIPAUX 2025

Libellé	Calcul tarif	Tarifs 2025
<b>DROITS DE VOIRIE</b>		
Animation professionnelle (ponctuelle) sur le domaine public	Forfait/jour	83,00 €
Brocante ou vide-grenier professionnel sur le domaine public	Forfait/jour	116,00 €
Terrasse de café, étalage et braderie devant commerce de janvier à décembre	M <sup>2</sup> /an	9,90 €
Vente ambulante ou à emporter en ville	ml/jour	1,95 €
Vente exceptionnelle dans véhicule (outillage, vêtements...)	jour	171,00 €
<b>DROITS DE VOIRIE – BROCANTE</b>		
Brocante municipale	ml/jour	3,00 €
Association à but humanitaire, bien-être social et animal		gratuit
<b>DROITS DE VOIRIE - MANEGES ET ATTRACTIONS</b>		
Attractions de 0 à 999 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	0,05 €
Guignol et cirque (capacité jusqu'à 50 personnes)	Forfait par représentation	15,80 €
Cirque (capacité 51 personnes et plus)	Forfait par représentation	53,00 €
<b>INTERVENTIONS SUR DOMAINE PUBLIC – POUVOIR DE POLICE</b>		
Elagage de plantations et abattage d'arbres empiétant sur le domaine public	Heure	88,00 €
Capture et identification des animaux divagants (ou groupe d'animaux)	forfait	52,00 €
Garde des animaux divagants (ou groupe d'animaux)	Forfait/24h	42,00 €
Capture et identification des animaux divagants en cas de récidive (ou groupe d'animaux)	forfait	72,00 €
Enlèvement des dépôts sur le domaine public	forfait	54,00 €
Occupation du domaine public - neutralisation d'une place de stationnement ( à partir du 2e jour)	tarif/place de stationnement/jour	3,00 €
Occupation du domaine public échafaudage	tarif/m <sup>2</sup> /jour	0,30 €
Occupation du domaine public hors place de stationnement (baraque de chantier, bennes, nacelles, grues ) hors véhicules d'intervention sur réseaux (enedis, CER...)	tarif/m <sup>2</sup> /jour	0,30 €
Dépôt de matériaux (sable, cailloux, bois...)	tarif/jour	5,00 €
<b>MARCHE COUVERT et EXTERIEUR</b>		
Emplacement extérieur	ml/jour	2,00 €
Emplacement STALLE	ml/mois	9,70 €
Emplacement BOX	ml/mois	13,00 €
<b>JARDINS COMMUNAUX</b>		
Occupation d'une parcelle de jardin de 50 m <sup>2</sup>	Annuel	15,00 €
Occupation d'une parcelle de jardin de 100 m <sup>2</sup>	Annuel	30,00 €
<b>ECOLES - ACTIVITES PERISCOLAIRES</b>		
Garderie	jour	2,10 €

